

Document à conserver

DOSSIER CANTINE 2025-2026

Mail de contact du service « Intendance » : in1.0692163b@ac-lyon.fr

Documents à rendre au service INTENDANCE au plus tard le vendredi 12 septembre 2025 :

- la fiche d'inscription à remplir et signer -> choisir le nombre de jours où l'enfant sera demi-pensionnaire (forfait) ;
- Une attestation de paiement CAF mentionnant votre quotient familial, datant de moins de 3 mois pour établir le tarif.

TARIFS*

Les tarifs du service de restauration sont fixés par la Métropole de Lyon en fonction du montant de votre quotient familial (document mis sur le site du collège).

MODALITES DE PAIEMENT*

- en ligne par CB (carte bancaire) par télépaiement via educonnect * sur le site Internet : <https://teleservices.education.gouv.fr> ;
- par virement au compte du CLG JJ ROUSSEAU (IBAN: FR76 1007 1690 0000 0010 0482 445 / BIC : TRPUFRP1)* ;
- par chèque à l'ordre de l'agent comptable du COLLEGE JJ ROUSSEAU TASSIN ;
- en espèces auprès du service intendance du collège (remise en mains propres).

L'avis de sommes à payer (Facture) est trimestriel. Il est adressé par défaut par courriel (mail de opale-asap@noreply.phm.education.gouv.fr) **au responsable financier** (responsable 1 du dossier de l'élève).

➔ Un avis de sommes à payer rectificatif vous sera adressé si des modifications apparaissent dans le courant du trimestre.

MODIFICATION DE FORFAIT en cours d'année

PAS DE MODIFICATION EN COURS DE TRIMESTRE.

Il est possible de faire une demande de modification pour le trimestre suivant. La demande doit se faire via le formulaire **Demande de modification du forfait cantine *** (attention à la date de dépôt de la demande). Document à transmettre au service Intendance par mail.

AIDES FINANCIERES

- Bourses nationales (déductibles de la demi-pension)
- Fonds social du collège: en cas de difficultés financières, prendre contact avec l'assistante sociale du collège (mail : marion.gauthier1@ac-lyon.fr).

INFORMATIONS SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CANTINE

➔ sur le site Internet du collège :
<https://clgjeanjacquesrousseau.blogs.laclass.com/category/intendance/>

*Documents et/ou informations mis sur le site du collège dans la rubrique INTENDANCE (onglet établissement/L'Intendance ou directement : <https://clgjeanjacquesrousseau.blogs.laclass.com/category/intendance/>)

Document à rendre

-> au plus tard le 12/09/2025

FICHE D'INSCRIPTION A LA CANTINE 2025-2026

Nom et prénom de l'élève :

Classe :

1 – CHOIX DU FORFAIT : cocher le forfait choisi pour l'année scolaire :

Forfait complet (DP 4 jours : lundi - mardi - jeudi - vendredi)

Forfait partiel (1 à 3 jours) : cocher les 2 parties ci-dessous

Nombre de jours : DP 1 jour DP 2 jours DP 3 jours

Jour(s) choisi(s) : LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI

Tout repas pris un jour non coché devra être payé à l'intendance avant 10h00 au plus tard le jour même au tarif de 6,00 € avec une autorisation écrite dans le carnet.

2- TARIFS *

Les tarifs du service de restauration scolaire sont fixés par la Métropole Grand Lyon et définis en fonction du montant de votre quotient familial :

Tranche	Quotient familial	Prix de base du repas
1	< à 400	1,00 €
2	de 400 à 800	2,00 €
3	de 801 à 1200	3,00 €
4	de 1201 à 1600	3,90 €
5	de 1601 à 1900	4,50 €
6	de 1901 à 2300	5,00 €
7	de 2301 à 2600	5,50 €
8	> à 2600	6,00 €

Merci de joindre IMPERATIVEMENT UNE ATTESTATION CAF à la fiche d'inscription (Téléchargeable sur le site : <https://connect.caf.fr/>) à défaut le tarif maximal de 6€ sera appliqué pour tous les repas.

Je certifie exact les informations mentionnées ci-dessus et **en signant je m'engage à suivre et respecter le règlement de la demi-pension** (cf carnet de correspondance).

Signature des responsables légaux :

Fait à

Le